

CAMP DE JOUR DE VAL-MORIN 2019

Semaine 3 – du 8 au 12 juillet

Les bulletins seront aussi disponibles à toutes les semaines dans la page loisirs/camp de jour du site www.val-morin.ca



Activités spéciales de la semaine :
Mercredi 10 juillet 2019 (9 à 13 ans)

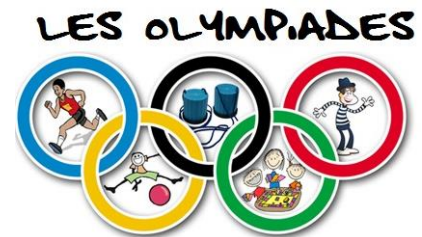


Jeudi 11 juillet 2019 (5 à 8 ans)

Pays des Merveilles

Départ : 9h15 / Retour : 16h

Grand jeu du vendredi :



Camping – liste du matériel à apporter :

- | | | |
|------------------------------------|-------------------------------|---|
| - Oreiller | - Bas chauds | - Lampe de poche |
| - Sac de couchage / matelas de sol | - Linge pour le lendemain | - Grignotines (les chips et les bonbons sont permis) |
| - Pyjama chaud | - Brosse à dents / dentifrice | **Les appareils électroniques sont interdits** |

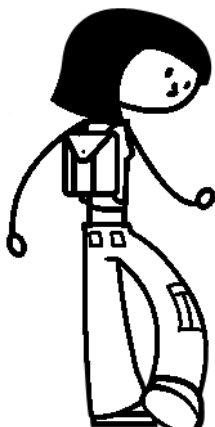
Les enfants apportent 2 dîners pour le mercredi et le jeudi, nous fournirons le souper du mercredi et le déjeuner du jeudi. Nous avons des frigos pour les lunchs !

Service de garde



- Les heures du service de garde sont de 7h30 à 9h pour le matin et de 16h à 18h pour le soir.
- Pour joindre le service de garde : 819-322-2852
- Vous devez entrer dans le chalet d'accueil avec votre enfant le matin et vous devez signer la feuille de présences lorsque vous venez chercher votre enfant en fin de journée
- Prévoir une collation de plus pour la fin de la journée
- Important : tous les appareils électroniques (Nintendo, DS, iPod, cellulaires, tablettes, etc.) sont interdits, autant au service de garde que durant la journée.

Matériel à avoir dans son sac tout l'été



1. Crème solaire
2. Chasse moustiques
3. Maillot de bain, sandales et serviette
4. Chapeau
5. Bouteille d'eau et verre ou tasse (pas de styromousse)
6. Lunch (nous avons maintenant 2 micro-ondes !)
7. Prévoir plusieurs collations

Important : Espadrilles obligatoires

Les sandales de plage, les souliers plats, les ballerines et les gougounes sont autorisés à la plage seulement

****Les noix sont complètement interdites****

Pour joindre le camp : 819-322-2852